

NOUVELLE ENQUÊTE SUR LA MAIN_D'ŒUVRE

PRINCIPAUX CHANGEMENTS MÉTHODOLOGIQUES_ET CONCEPTUELS

La nouvelle Enquête sur la main-d'oeuvre (EMO2026) constitue la première enquête d'une nouvelle génération d'enquêtes sur le marché du travail au Maroc conçue conformément aux récentes normes internationales adoptées lors des 19e, 20e et 21e Conférences internationales des statisticiens du travail (CIST) de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Elle se substitue à l'Enquête nationale sur l'emploi (ENE).

Les principaux changements adoptés par ce nouveau dispositif se déclinent en trois axes :

AXE 1

MISE À JOUR CONCEPTUELLE

Les principales évolutions introduites par le nouveau cadre conceptuel s'articulent autour de trois axes majeurs :

- **La redéfinition de l'emploi, désormais limité aux activités exercées contre rémunération ou en vue d'un profit ;**
- **L'adoption du chômage au sens strict, afin de mieux mesurer la pression immédiate exercée sur le marché du travail ;**
- **l'élargissement de la mesure de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre, intégrant également le sous-emploi lié à la durée du travail et la main-d'oeuvre potentielle.**

A noter que les résultats de l'EMO2026 ne sont pas directement comparables aux séries antérieures de l'ENE, en raison de ruptures conceptuelles :

L'EMPLOI :

L'EMO 2026 considère désormais comme emploi uniquement le travail exercé contre rémunération ou en vue d'un profit. A titre d'exemple, les personnes exerçant des activités destinées principalement à l'autoconsommation au sein

d'unités non marchandes sont désormais classées dans la production pour usage propre, et non plus dans l'emploi.

LE CHÔMAGE :

Le taux de chômage au sens strict remplace désormais le taux de chômage au sens large mesuré dans le cadre de l'ENE. Plus restrictif, il ne considère comme chômeuses que **les personnes sans emploi, disponibles pour travailler et recherchant activement un emploi.**

Il exclut ainsi les personnes disponibles ne recherchant pas activement un emploi, ainsi que celles effectuant des démarches de recherche mais non disponibles pour travailler.

LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE :

L'approche basée sur l'unique indicateur de chômage est remplacée par un système multidimensionnel intégrant quatre indicateurs. Cette approche permet d'appréhender de manière plus fine les différentes formes de sous-utilisation de la main d'oeuvre à travers_ :

- 1- le taux de chômage au sens strict ;
- 2- le taux combinant le chômage au sens strict et le sous-emploi lié à la durée du travail ;
- 3- le taux associant le chômage au sens strict et la main-d'oeuvre potentielle ;
- 4- le taux composite regroupant le chômage au sens strict, le sous-emploi et la main-d'oeuvre potentielle.

Ensemble, ces indicateurs permettent de mesurer les pressions, actuelles et potentielles, exercées sur le marché du travail.

AXE 2

RÉVISION MÉTHODOLOGIQUE

La taille de l'échantillon au niveau national est passée de 90.000 à 135.000 ménages par an, permettant d'améliorer significativement la précision des indicateurs, en particulier aux niveaux régional et provincial.

La taille de l'échantillon au niveau de la région de casablanca-settat a atteint 23.000 ménages par an (17% de l'échantillon national).

Par ailleurs, la base de sondage a été actualisée à partir des résultats les plus récents du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2024,

et un nouveau schéma de rotation trimestriel et annuel des ménages a été instauré, permettant le suivi longitudinal partiel des ménages ainsi que l'analyse des dynamiques trimestrielles et annuelles des indicateurs du marché du travail.

AXE 3

ENRICHISSEMENT THEMATIQUE

Le champ thématique du nouveau dispositif a été enrichi. Il intègre désormais des thématiques nouvelles ou renforcées, notamment :

- les défis d'accès au marché du travail ;
- l'emploi informel ;
- les différentes formes de la sous-utilisation de la main-d'œuvre ;
- la formation tout au long de la vie.

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2026

Au premier trimestre 2026, la main d'oeuvre de la région (personnes en emploi contre revenu et les chômeurs en sens strict) s'établit à 2.626.000 personnes ce qui présente près de 22,6% de cette catégorie de la population au niveau national.

Le taux de participation à la main d'œuvre dans la région (part de la main d'oeuvre dans la population en âge de travailler) a atteint 45,6% dépassant le taux national de 3,8 points ; 44,1% en milieu urbain et 50,5% en milieu rural.

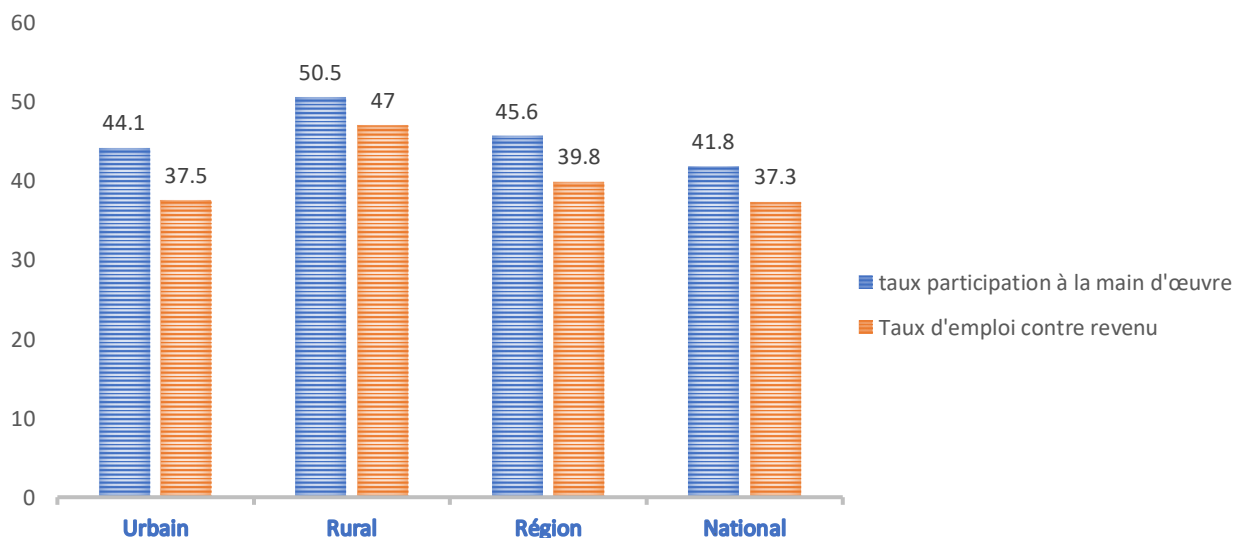
La population en âge de travailler (15 ans et plus) qui atteint dans la région 5.76 millions personnes se répartit en deux catégories mutuellement exclusives selon la situation vis-à-vis du marché du travail :

la main-d'oeuvre (comprenant les personnes en emploi contre revenu et les chômeurs au sens strict) et la population hors main-d'oeuvre, laquelle inclut la main-d'oeuvre potentielle.

Au premier trimestre 2026, le volume des personnes pourvues d'un emploi contre revenu dans la région a atteint 2.292.000 personnes.

Le taux d'emploi contre revenu s'établit, ainsi, à 39,8% dépassant le taux national de 2,5 points ; 37,5% en milieu urbain et 47% en milieu rural.

TAUX DE PARTICIPATION A LA MAIN D'OEUVRE ET TAUX D'EMPLOI CONTRE REVENU AU 1ER TRIMESTRE 2026 SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE



LA SOUS_ UTILISATION DE LA MAIN_ D'OEUVRE

Pour appréhender toutes les formes de besoin non satisfait de travail en échange d'une rémunération ou d'un bénéfice, une approche multidimensionnelle est désormais préconisée. Elle met en lumière l'ampleur et la diversité des pressions qui s'exercent réellement sur le marché du travail en intégrant :

- Le chômage au sens strict qui appréhende les situations d'absence totale d'emploi contre revenu chez des personnes qui en cherchent un et sont disponibles pour travailler ;

- Le sous-emploi lié à la durée du travail qui appréhende l'insuffisance du temps de travail des personnes en emploi contre revenu_;
- La main-d'oeuvre potentielle qui constitue un réservoir potentiel de la main d'oeuvre et qui fait référence aux personnes hors main d'oeuvre ayant un intérêt pour l'emploi contre revenu, mais dont les conditions actuelles limitent leur recherche active ou leur disponibilité.

Au premier trimestre 2026, le volume du chômage en sens strict dans la région de casablanca-settat a atteint 335.500 personnes, représentant 26, 6% du volume du chômage en sens strict au niveau national.

Parmi les personnes en emploi contre revenu, 186.000 sont en situation de sous-emploi lié à la durée de travail, l'effectif de ces personnes au niveau national s'établit à 671000 .

Enfin, la main-d'oeuvre potentielle dans la région s'est établie à 183.000 personnes, soit 20,7% de la main d'oeuvre potentielle nationale.

Dans ce nouveau dispositif, l'analyse de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre ne se limite plus au seul taux de chômage : elle repose sur un ensemble cohérent de quatre indicateurs composites intégrant les diverses formes de la sous-utilisation de la main d'oeuvre :

Taux de chômage strict

Au premier trimestre 2026, le taux de chômage strict dans la région s'établit à 12,7%, dépassant la taux national de 1,9 points ; 14,9% en milieu urbain et 6,8% en milieu rural.

Taux combiné du chômage strict et du sous-emploi lié à la durée de travail

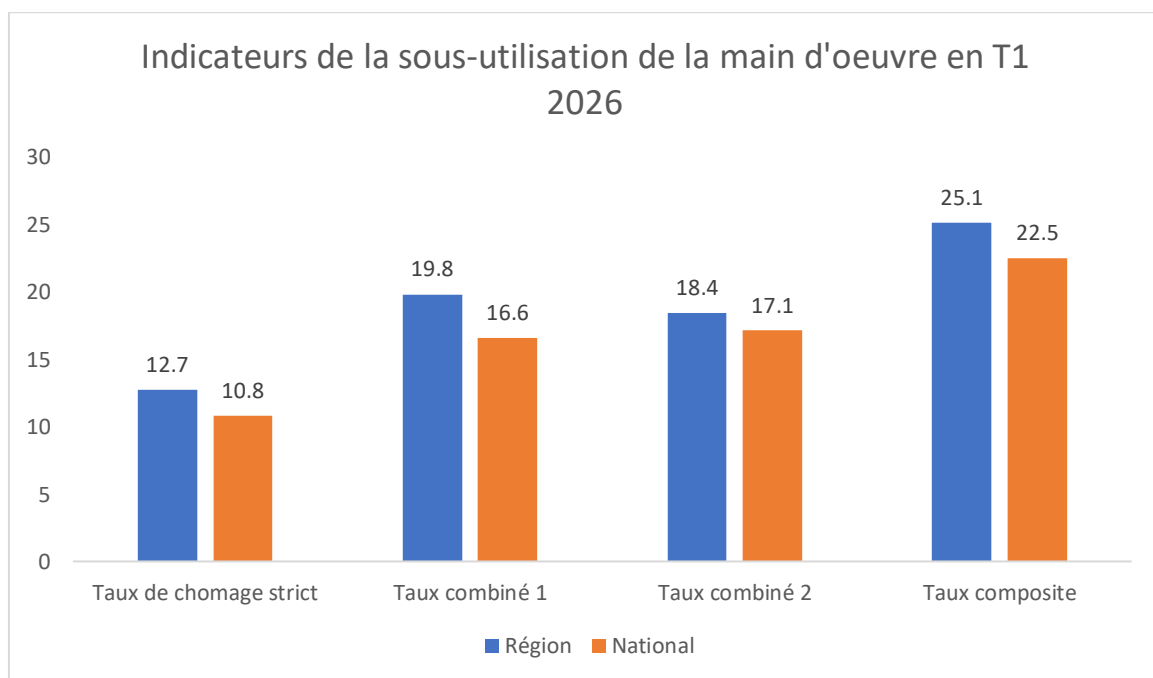
Le taux combiné du chômage strict et du sous-emploi lié à la durée de travail, qui mesure la main-d'oeuvre subissant une insuffisance de temps de travail (totale ou partielle), s'élève à 19,8% au premier trimestre 2026. Ce taux est de 21,1% en milieu urbain et 16,7% en milieu rural.

Taux combiné du chômage strict et la main-d'oeuvre potentielle

Taux combiné du chômage strict et la main-d'oeuvre potentielle, qui mesure la pression actuelle et potentielle sur le marché du travail, s'établit à 18,4% au premier trimestre 2026, 21,1% en milieu urbain et 11,1% en milieu rural.

Taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre

Taux composite de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre, qui reflète le besoin global non satisfait de travail, en associant le chômage strict, le sous-emploi lié à durée du travail et la main-d'oeuvre potentielle, s'établit à 25,1% au niveau régional, 26,7% en milieu urbain et 20,5% en milieu rural.



- Taux combiné 1 : Taux combiné du sous-emploi lié à la durée du travail et du chômage strict
- Taux combiné 2 : Taux combiné du chômage strict et de la main d'oeuvre potentielle
- Taux composite : Taux composite de la sous-utilisation de la main d'oeuvre

CONCEPTS ET DÉFINITIONS RELATIFS À LA MAIN D'OEUVRE ET À LA POPULATION HORS MAIN D'OEUVRE

LA MAIN_D'OEUVRE

La main-oeuvre regroupe les personnes âgées de 15 ans et plus en emploi contre revenu et les personnes au chômage strict.

TAUX DE PARTICIPATION DE LA MAIN_D'OEUVRE

Taux de participation de la main-d'oeuvre =

[la main d'oeuvre âgée de 15 ans et plus /Population en âge de travailler] x 100

PERSONNES EN EMPLOI CONTRE REVENU

Les personnes en emploi contre revenu sont l'ensemble des personnes ayant effectué au moins une heure de travail pour produire des biens ou services en échange d'une rémunération ou d'un profil (individuel ou familial) au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en étaient temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé annuel, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

LE SOUS_EMPLOI LIÉ À LA DURÉE DU TRAVAIL

Il est constitué des personnes en emploi contre revenu âgés de 15 ans et plus disposées à faire des heures supplémentaires, disponibles pour le faire et ayant travaillé au cours de la semaine de référence pendant moins de 48 heures.

TAUX D'EMPLOI CONTRE REVENU

Taux d'emploi contre revenu =

[Personnes en emploi âgées de 15 ans et plus /Population en âge de travailler]
x 100

PERSONNES AU CHÔMAGE STRICT

Les personnes au chômage strict sont les personnes âgées de 15 ans et plus qui répondent simultanément à trois conditions :

- être sans emploi au cours de la semaine précédant leur interview ;
- avoir cherché un travail rémunéré ou fait des démarches pour commencer un projet, au cours des quatre semaines précédant leur interview ; et

- être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines suivant leur interview ou avoir pu prendre un emploi si une opportunité professionnelle s'était présentée au cours de la semaine précédant

PERSONNES HORS DE LA MAIN_D'OEUVRE

Les personnes hors de la main-d'oeuvre sont les personnes qui ne sont ni en emploi contre revenu ni au chômage strict. Elles sont catégorisées selon deux sous-groupes :

les personnes appartenant à la main-d'oeuvre potentielle et les personnes hors de la main-d'oeuvre et du halo autour du chômage strict.

MAIN_D'OEUVRE POTENTIELLE : PERSONNES APPARTENANT AU HALO AUTOUR DU CHÔMAGE STRICT

Main-d'oeuvre potentielle (Les personnes appartenant au halo autour du chômage strict) est une sous-catégorie des personnes hors de la main-d'oeuvre qui ne satisfont que l'une des conditions 2 et 3 du chômage strict.

Il s'agit donc :

- des personnes qui ont cherché un travail rémunéré ou fait des démarches pour commencer un projet, au cours des quatre semaines précédant leur interview, mais qui ne sont pas disponibles pour prendre un emploi dans les deux semaines suivant leur interview et n'auraient pas pu prendre un emploi si une opportunité professionnelle s'était présentée au cours de la semaine précédant leur interview ; et
- des personnes qui n'ont pas cherché un travail rémunéré et n'ont fait aucune démarche pour commencer un projet, au cours des quatre semaines précédant leur interview, mais qui sont disponibles pour prendre un emploi dans les deux semaines suivant leur interview ou auraient pu prendre un emploi si une opportunité professionnelle s'était présentée au cours de la semaine précédant leur interview.

LES INDICATEURS DE LA SOUS_UTILISATION DE LA MAIN_D'ŒUVRE

Taux de chômage strict : $[\text{personnes au chômage strict} / \text{main-d'oeuvre}] \times 100$ (SU1).

Taux combiné 1 : Taux combiné du sous-emploi lié à la durée de travail et du chômage strict =
 $(\text{personnes en sous-emploi lié à la durée de travail} + \text{personnes au chômage strict}) / \text{main-d'oeuvre} \times 100$ (SU2).

Taux combiné 2 : Taux combiné du chômage strict et de la main-d'oeuvre potentielle =
 $[(\text{personnes au chômage strict} + \text{main-d'oeuvre potentielle}) / (\text{la main-d'oeuvre} + \text{la main-d'oeuvre potentielle})] \times 100$ (SU3).

Taux composite de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre =
 $[(\text{personnes en sous-emploi lié à la durée de travail} + \text{personnes au chômage strict} + \text{main-d'oeuvre potentielle}) / (\text{la main-d'oeuvre} + \text{la main-d'oeuvre potentielle})] \times 100$ (SU4).